Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **42 (1995)**

Heft 9

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

de la protection civile et des EM communaux de conduite ne peuvent suivre nos cours de perfectionnement à Schwarzenburg que tous les six ans.

A propos de scénarios de catastrophe, à quels types de sinistres les membres des EM sont-ils confrontés durant les cours?

Essentiellement à de graves intempéries touchant la commune. Parfois aussi à des tremblements de terre ou à des sinistres tels qu'un accident d'avion, un accident d'un camion-citerne ou une contamination radioactive.

Vos cours tiennent-ils compte des processus de conduite s'appliquant à la commune ou au canton des participants?

Oui. Nous demandons toujours aux communes concernées de mettre leurs documents d'instruction à notre disposition, en particulier le règlement relatif à l'aide en cas de catastrophe et aux secours urgents ainsi que l'organigramme de l'EM communal de conduite. Nous utilisons aussi les documents d'instruction des cantons.

Quels sont les autres thèmes abordés durant les cours de perfectionnement?

Les cours comprennent cinq thèmes principaux:
- la préparation à l'engagement de l'OPC pour le service actif;
- la protection de la population;
- les moyens dont disposent la commune et le canton pour maîtriser les conséquences de situations extraordinaires;
- la technique de conduite (travail d'EM) et la préparation de l'emplacement de conduite;
- la maîtrise des conséquences d'une catastrophe d'origine naturelle ou technique.

Pourriez-vous nous donner une description détaillée du programme des cours?

Le mercredi, les membres de l'EM communal de conduite reçoivent une information relative à la mise sur pied partielle 222 et à l'aide que les formations de la protection civile peuvent fournir à une commune voisine; on leur présente ensuite les solutions choisies dans le cas d'un sinistre. La poursuite de la préparation à l'intervention leur est expliquée à l'aide de moyens audiovisuels. Ils font également un exercice d'emménagement dans l'emplacement de conduite, puis sont invités à définir les moyens dont la commune et le canton disposent pour maîtriser les conséquences d'une situation extraordinaire; on leur demande enfin de trouver une solution au problème que pose la protection de la population dans le cadre de la collaboration avec la direction de l'OPC.
Le jeudi, les membres de l'EM communal de conduite sont instruits à la technique de conduite ou au travail d'EM. On vérifie, sur la base de scénarios, l'exactitude de leurs préparatifs à une intervention consistant à fournir de l'aide en cas de catastrophe et des secours urgents. On leur demande de définir les tâches qu'il convient d'accomplir en matière d'information. Enfin, ils sont appelés à maîtriser les conséquences d'une catastrophe naturelle en recourant aux moyens de l'OPC et aux autres moyens qui leur sont proposés.
Le vendredi, leurs connaissances et aptitudes en matière de travail d'EM sont consolidées sur la base d'un exercice fondé sur le scénario d'une catastrophe d'origine technique. L'objectif est de leur permettre d'assimiler au mieux les connaissances acquises durant tout le cours, de façon qu'ils puissent mettre celles-ci en pratique lors des travaux qu'ils devront accomplir en qualité de membres de l'EM communal de conduite.

Les instructeurs de l'OFPC demandent certainement aux membres des EM communaux de conduite qui participent à leurs cours d'avoir des connaissances bien précises.

Oui. Nous leur demandons de bien connaître l'organisation chargée de faire face à des catastrophes pouvant survenir dans leur commune ainsi que les tâches de conduite à accomplir en cas de catastrophe. Nous attendons également d'eux qu'ils connaissent l'emplacement de conduite de leur commune ainsi que les moyens de transmission disponibles. Jusqu'ici, nous avons eu le plaisir de constater que les participants sont motivés et qu'ils manifestent de l'intérêt pour nos cours.

Qu'est-ce que les participants attendent des cours de perfectionnement de Schwarzenburg?

Cela dépend de leur provenance, de la composition de l'EM communal de conduite et de l'état de leurs connaissances. Les participants souhaitent avant tout que les instructeurs se penchent sur leurs problèmes spécifiques et qu'ils leur apportent une aide constructive durant les exercices, de façon à en assurer la réussite. Au début des cours, nous invitons les participants à exprimer leurs desiderata auxquels nous nous efforçons ensuite de répondre.

Monsieur Hösli, je vous remercie de nous avoir accordé cet entretien. ▲

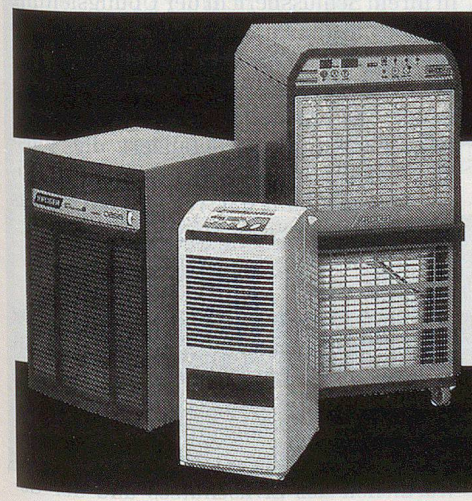

Finis les dégâts dus à l'humidité!

Déshumidification

A la cave, à l'entrepôt, dans l'appartement, les installations industrielles ou de la protection civile, les appareils à condensation Krüger sont d'un fonctionnement sûr, entièrement automatique et économique!

Demandez notre documentation détaillée!

Veuillez m'envoyer une documentation détaillée sur votre programme de déshumidificateurs:
Nom:
Rue:
NPA/Lieu:
à retourner à Krüger + Cie., 1606 Forel

Krüger + Cie.
1606 Forel, Tél. 021/781 27 91
Succursales: Degersheim SG, Dielsdorf ZH, Weggis LU, Grellingen b. Basel, Münsingen BE, Samedan GR, Zizers GR, Gordola TI

KRÜGER
depuis 60 ans